

Sujet : [INTERNET] projet centrale photovoltaïque au sol, à Condom

De : "Nat' Allium" <bovais32@gmail.com>

Date : 15/01/2023 18:19

Pour : pref-condom@gers.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le Gers comme dans de nombreux départements ruraux, de nombreux projets d'usines solaires, portés par des sociétés privées, prévoient des installations sur des terres agricoles que les exploitants sont tentés de louer, dans un contexte de forte demande énergétique.

La variante que constitue l'agrivoltaïsme tente de dissimuler l'artificialisation des terres agricoles en prétendant concilier élevage ou cultures et photovoltaïque.

En septembre 2021, l'Ademe s'inquiétait d'ailleurs de tels projets alors qu'aucun retour d'expérience n'existe en ce qui concerne les conséquences sur les cultures, les sols et la biodiversité.

Dans le contexte climatique actuel, toutes les terres agricoles doivent être consacrées à l'alimentation humaine et animale et je suis défavorable à leur artificialisation par ces parcs qui ne sont nullement nécessaires, car les gisements photovoltaïques sur les toitures de différents bâtiments (habitations, bâtiments publics, hangars, surfaces commerciales et industrielles), les espaces déjà artificialisés comme les parkings avec des ombrières, les friches ou sites pollués... sont largement suffisants pour répondre à la demande d'électricité renouvelable.

Avec des loyers exorbitants proposés par les porteurs de projets, souvent à capitaux étrangers, les enjeux financiers de cet agrobusiness favorisent la spéculation foncière, les agriculteurs risquent alors de se trouver dépossédés de leurs terres et l'installation de jeunes agriculteurs deviendra difficile financièrement.

J'ai également de grandes inquiétudes avec les multiples conséquences du photovoltaïque au sol :

- des parcs souvent mal ou non entretenus, voire abandonnés, car non viables au bout de quelques années
- des risques d'incendie, dus à un défaut d'entretien de la végétation, à des câblages mal sécurisés

- des risques de pollution des sols et de l'eau de surface et souterraine, car les panneaux photovoltaïques contiennent des composants dangereux pour l'environnement (Pfas, zinc,...)
- des risques pour la biodiversité.
- une atteinte aux paysages

Je regrette également que ce projet comme bien d'autres se multiplient sans suffisamment d'informations, ni concertation avec les habitants. De plus tous ces projets Gersois devraient être bloqués, en attente de la Charte des EnR qui sera prochainement validée.

Avec mes meilleures salutations

Bovais Nathalie